



Photo : Sébastien Franck



s'Rotter Blatt'

Bulletin Municipal
N° 39 / Janvier 2023

Sommaire



LE MOT DU MAIRE	3
TRAVAUX ET RÉALISATIONS	4
ANIM' ACTIONS	5
COMITÉ DES FÊTES	6
L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS.	7
FC ROTT	8
ÉCOLIERS DES 2 BANS	9
LA FÊTE DES AÎNÉS /	
DISTRIBUTION DES CADEAUX POUR LES ENFANTS / SOIRÉE DE NOËL.	10 - 11
ETAT CIVIL (GRANDS ANNIVERSAIRES)	12 - 13
ETAT CIVIL (MARIAGE)	14
ETAT CIVIL (NAISSANCES – DÉCÈS)	15
LA LETTRE CYBER.	16 - 17
PORTRAIT : MÉGANE HOELTZEL	18
ATIP : L'AGENCE TERRITORIALE D'INGÉNIERIE	19
LE PARC NATIONAL DES VOSGES DU NORD :	
LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SUR LE SENTIER DE RANDONNÉE GR53	20 - 21
LA DÉPUTÉE	22
LA CONSEILLÈRE RÉGIONALE	23
LES CONSEILLERS D'ALSACE	24 - 25
INFOS	26 - 27 - 28

Directeur de la publication : Mr STROHL Claude, Maire

Photos : S. FRANCK, C. SCHAFFNER, G. BASTIAN, F. WALT

Textes : C. STROHL, les représentants des associations, G. BASTIAN, M. HEIL, T. HEIMLICH, C. SCHAFFNER, F. WALT, G. WUST

Conception, mise en page et impression : Medialogik France SARL, Drachenbronn



Le mot du Maire



Chères Rottoises, chers Rottois,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous au travers de ce bulletin municipal. Après trois années compliquées relatives à l'épidémie de COVID, nous devons maintenir notre vigilance pour la santé de tous.

Depuis la rentrée de septembre, nous faisons face à une forte inflation avec une augmentation, notamment du prix de l'énergie et des produits de premières nécessités, qui va avoir un impact non négligeable sur les différents budgets qu'ils soient d'ordre collectifs ou familiaux.

Au niveau de la commune, il nous faudra être attentif et prudent pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement.

Après deux années d'absence, nous avons enfin pu organiser notre traditionnelle fête des Aînés tant attendue par ces derniers.

Tout au long de cette après-midi récréative, ils ont parlé du bon vieux temps, des actualités, partagé un bon pot-au-feu et chanté avec les Singende Holtzmacher.

Le 13 mai 2022, le conseil municipal a organisé une réception pour notre ancienne maire Madame Brigitte CONUECAR où elle s'est vue remettre l'arrêté préfectoral au titre de Maire Honoraire. Félicitations à toi Brigitte et un grand merci pour ces 25 années de mandat.

A ce jour, le chantier de la rue Principale n'est toujours pas finalisé car les entreprises ont rencontré à la fois des difficultés de recrutement de personnel et d'importantes pénuries de matières premières en plus d'une météo pas toujours favorable.

Il reste à faire des travaux d'aménagements d'espaces verts autour de la mairie et de la place publique ainsi que la pose du minéral de couleur à la hauteur des intersections.

Je tiens à vous remercier de votre compréhension pour la gêne occasionnée lors de ces longues semaines de travaux.

Je vous rappelle qu'une limitation de vitesse à 30 km/h et la priorité à droite ont été mises en place par souci de sécurisation de la traversée du village et de réduction des nuisances sonores.

En 2021, le conseil municipal avait décidé de remplacer l'aire de jeux extérieurs située rue Boehl car elle n'était plus aux normes. Une nouvelle structure a été installée par la société MKUBE courant du mois d'octobre 2022. (voir article p.4)

Pour des raisons pratiques, le portail existant de l'école a été motorisé afin de permettre un accès plus facile au Taxi de l'Ecole, aux enseignantes et aux locataires. Le coût de cette motorisation s'est élevé à 1500 €.

En ce moment, le conseil municipal mène une réflexion pour réduire les charges énergétiques comme le remplacement des ampoules de nos anciens candélabres par du LED ainsi que leur extinction sur une partie de la nuit comme cela se fait déjà dans d'autres communes.

Les travaux du plan vélo des Communautés de communes du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt concernant l'axe A « Wissembourg-Soultz-sous-Forêts-Betschdorf » viennent de commencer. La commune de Rott est concernée par une partie du tracé sur le chemin rural dit le Bauerweg. Durant les travaux, le chemin sera strictement interdit aux engins agricoles pour une période de 3 semaines.

Des panneaux spécifiques interdisant l'accès seront mis en place.

Avant de conclure, je souhaiterais rendre hommage à Monsieur André CUNTZ décédé subitement fin octobre. Je suis infiniment reconnaissant pour son travail accompli bénévolement tout au long de ces années. Merci à lui pour son engagement et tous ses services rendus à la commune.

Au nom de mes Adjoints et des Conseillers Municipaux, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, que santé, amour, joie et réussite soient au rendez-vous.

Votre Maire
Claude STROHL

Travaux et réalisations

⇒ Aménagement de la traversée de Rott et de la place de la mairie, sécurisation des abords de l'école.



⇒ Aire de jeux : commandée chez un artisan local Mkube à La Wantzenau

- Pour un montant de 20 607.78 HT pour la structure et la clôture
- Pour mener à bien ce projet, nous avons demandé différentes aides financières soit : la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour un montant de 3 243 euros, la CEA nous a alloué une subvention de 5 000 euros et la Région Grand Est de 8 243.11 euros.
- Les enfants du RPI Rott et Oberhoffen-Lès-Wissembourg ont participé à ce projet, ils ont choisi les décors au niveau du jeu morpion.



Anim'actions

En 2022 nous avons repris nos rencontres mensuelles à compter du mois de juillet.

Nos aînés ont toujours un réel plaisir à se retrouver, lors de ce traditionnel Kaffékranzel, pour papoter autour d'un verre de crémant ou d'un café accompagné d'un bon morceau de gâteau, tout en jouant aux cartes, au triomino ou tout autre jeu de société.

Ils ont également eu l'occasion de partager une belle journée à la fête d'été et d'apprécier un bon repas lors de notre sortie début décembre au restaurant de l'Europe.

Nous aimerions tout particulièrement remercier : Annie, Anita, Chantal, Christine, Claudine Eglin, Edith et Jacqueline Schaffner pour leur fidèle présence et leur aide apportée pendant ces rencontres avec nos aînés.

En 2022 nous avons eu la tristesse de perdre deux de nos membres, notre mémé Salomé Ott et Suzanne Weingaertner. Elles laissent un énorme vide au sein de notre association.

Nous avons également une pensée pour les personnes qui ne peuvent plus venir au Kaffékranzel pour raison de santé notamment Mme Heil Marie-Louise ou parce qu'elles sont en EHPAD : Mme Metz et M Holler .

Nous avons deux manifestations courant de l'année : un déjeuner Dampfknepfle qui a remporté un vif succès et une soirée Harengs au coin des vendangeurs.

Merci à tous les membres pour leur implication.

Nous vous donnons à nouveau rdv le 4 mars 2023 pour notre prochain déjeuner Dampfknepfle à la salle communale.

Toute l'équipe d'Anim'Actions vous souhaite une bonne et heureuse année.

Que la santé vous accompagne tous les jours.

Profitez de chaque moment de joie et de partage.

Clodine Ott et Eliane Strohl



Comité des fêtes

Eh oui, j'ai l'impression qu'il va falloir s'habituer à vivre avec ce COVID qui est tenace et qui se rappelle régulièrement à nous...

Le côté positif, c'est que malgré ce virus, nous avons de nouveau pu nous retrouver dans le cadre de manifestations au cours de cette année 2022, même si les décors ont quelque peu changé, que ce soit en partie contraints ou choisis.

Pas de marche d'Hiver en Janvier 2022, mais des « retrouvailles » le 28 juin 2022 afin de traiter la partie statutaire de toute association ; à savoir la tenue de l'assemblée générale. Un repas a clôturé ce moment convivial.

Le 14 juillet, changement donc de décor pour notre traditionnelle soirée tartes flambées/retraite aux lampions ; contraint cette année par les travaux dans la rue principale et la place du village. La cour de l'école nous a servi de lieu de repli. Une soirée agréable en définitive, avec au menu, tartes flambées cuites sur place par Flammy Pizza, hamburgers préparés par Raoul, Brigitte et Jérôme, ainsi qu'un bar à Cocktails géré de main de maître comme à son habitude par Eliane. La retraite aux flambeaux ayant clôturé cette soirée. Le dimanche 9 octobre, nous avons pour la première fois pu bénéficier des superbes installations mises en place par la cave de Cléebourg dans le cadre du coin des vendangeurs, « S'Herbschder Stiewel » Une marche de 8 km au programme qu'environ 90 participants ont effectué, suivi d'un repas avec au menu steaks argentins ou assiette vigneronne. Près de 130 repas ont été servis ce jour.

Merci à tous les bénévoles qui ont aidé à ces deux manifestations.

Je ne peux clore cet article sans avoir une pensée pour l'un des membres fondateurs du Comité des Fêtes qui nous a quitté fin octobre 2022, parti bien trop tôt... André CUNTZ. De par son implication au sein de cette association, il représentait tellement toutes ces valeurs humaines qui font vivre un tissu associatif et créent du lien social.

Je vous souhaite à toutes et à tous une Bonne Année 2023 et vous donne rendez vous dimanche 29 janvier 2023 pour notre 12^{ème} édition de la Marche d'Hiver.



Le trésorier,
HEIMLICH Thierry





WALDFESCHT

Notre 1ère édition du Waldfesch (fête du printemps délocalisée au terrain de foot) s'est déroulée le dimanche 22 mai.

Dans un contexte sanitaire encore compliqué, la décision de lancer la manifestation a été prise tardivement, l'affluence en a donc été impactée.

Nous comptons sur vous pour la prochaine édition !

SOIRÉE MOULES-FRITES À LA WINSTUB

Notre traditionnelle soirée Moules-Frites a eu lieu le 23 septembre dernier à la Cave de Cleebourg. Près de 250 repas ont été servis !

DISTRIBUTION DES CALENDRIERS 2023

Le 28 novembre dernier, des calendriers pour la nouvelle année 2023 vous ont été remis directement dans vos boîtes aux lettres.

D'ores-et-déjà, nous vous remercions pour vos dons de soutien.

PROJETS 2023

Début 2023, la salle communale se verra équipée d'un défibrillateur semi-automatique.

Cet équipement sera financé par l'association.

Et tous à vos agendas !

Prochain WALDFESCHT animé par le Duo Gil et Luc et la participation des Singende Holzmacher le dimanche 14 mai 2023.

**L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS VOUS ADRESSE
SES MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR ET DE SANTE
POUR LA NOUVELLE ANNEE.**



Le Président,
KREISS Cédric

Situation sportive

Nous avons actuellement 50 joueurs licenciés au FC Rott (depuis les débutants aux vétérans).



Nous avons engagé 2 équipes seniors et nous faisons partie de l'entente ERRS avec les jeunes jusqu'en U11 et ensuite avec GJAN pour les U13 à U18.

Saison 2021/2022 :

L'équipe 1 a terminé championne de groupe en district 7 après un cycle retour remarquable et repart en district 5 pour la nouvelle saison. L'équipe 2 a fini 5ème.

Saison 2022/2023 :

L'équipe senior 1 est actuellement 7ème en district 5 et est encore qualifiée en Coupe du Crédit Mutuel, match à jouer contre Beinheim, l'équipe 2 est 8ème en district 8.

Les résultats ont été moyen durant ces matchs aller, en raison de nombreuses absences de joueurs dues à des blessures ou suspensions.

Le début des matchs retour est prévu le 5 mars.

Une équipe de jeunes (U13) de l'entente GJAN joue également cette saison à Rott le samedi après-midi, un plateau de U7 de l'entente ERRS a aussi eu lieu à Rott.

Manifestations

Cette année 2022 a été moins perturbée que les deux années précédentes, les conditions sanitaires s'étant améliorées. Nous avons ainsi pu organiser des cochonnailles en février et en novembre, la soirée « coin des vendangeurs » en octobre à la Cave de Cleebourg.

Nous organiserons de nouveau des cochonnailles à la salle communale samedi 18 février 2023 à midi.

A l'occasion de la kirwe en mai, en plus du repas de midi, nous avons prévu une marche qui a été une belle réussite : plus de 200 marcheurs ont participé et ont pu profiter du beau temps et d'un parcours intéressant entre forêts, vignes et champs...

Le 8 janvier 2023, nous avons enfin pu organiser le traditionnel tournoi de belote après 2 ans d'annulation à cause du Covid, avec 72 participants.

Le week-end du 6 août 2023, le FC Rott, créé en 1953, fêtera son 70ème anniversaire, avec des rencontres prévues le vendredi soir, le samedi et le dimanche.

Le FC Rott souhaite une bonne et heureuse année 2023 à toutes et à tous.

Gilbert Wust



Ecoliers des 2 bans



Durant cette année 2022, l'association « Les écoliers des 2 Bans » a réalisé plusieurs actions :

- une vente de bretzel Boehli
- une journée sportive de fête de fin d'année pour les écoliers
- une soirée gyros au coin des vendangeurs qui a été un grand succès
- une vente de fromages au mois de décembre

L'association a financé différents projets de l'école dont des sorties, spectacles, diverses dépenses (matériel, fête d'école, potager, chocolats de Saint Nicolas et Pâques).

En novembre, lors de l'assemblée générale, le comité a été réélu. Nous souhaitons également la bienvenue à Mme Rempp Dorothée, nouvelle secrétaire, et remercions chaleureusement Mme Schaffner Céline pour son implication ces deux dernières années à ce poste.

Nous remercions l'ensemble des parents d'élèves pour leur confiance ainsi que tous les habitants d'Oberhoffen et de Rott pour leur participation aux différentes actions aux bénéfices des enfants de nos villages.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

L'Association Les Ecoliers des 2 Bans



La fête des aînés

Après deux longues années de chamboulements, la fête des aînés s'est déroulée le 26 novembre dernier à la salle communale.

Avant de servir le traditionnel pot-au-feu par l'équipe municipale, nous avons eu la visite de Madame Stéphanie KOCHERT, Députée et Conseillère d'Alsace ainsi que de Madame Evelyne ISINGER, Conseillère Régionale. Après le repas, les Singende Holzmacher ont animé l'après-midi.

Le dessert, un magnifique buffet de tartes et de gourmandises a été offert par les conseillers municipaux.

Ce fût un réel plaisir de vous retrouver pour passer un agréable moment tous ensemble.



Distribution des cadeaux et soirée de Noël



La distribution des cadeaux aux enfants

Cette année le cadeau de Noël des enfants a été fait en collaboration avec l'école maternelle d'Oberhoffen-Lès-Wissembourg.

La mairie de Rott a offert un cadeau aux écoliers de l'école primaire et la mairie d'Oberhoffen-Lès-Wissembourg en a fait de même pour les écoliers de l'école maternelle. La distribution a eu lieu le 6 décembre par Monsieur le Maire lors d'une belle matinée animée par des chants et des récitations à l'école de Rott. Pour les enfants de 0 à 10 ans non scolarisés à Rott, le Père Noël a glissé les cadeaux dans les boîtes aux lettres respectives.



La soirée de Noël

La soirée de Noël pour les habitants de Rott s'est déroulée sous le préau de l'école le samedi 17 décembre 2022.

Avec ce grand froid, les Rottois ont pu se réchauffer autour d'un vin chaud. Cette année petite nouveauté : de la bière de Noël, des bretzels et de la brioche.

Un feu de bois était allumé pour se réchauffer et en fond de la musique de Noël résonnait dans la cour grâce à Michel et Martin Gillming.



GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ans



Monsieur HOELTZEL Henri : le 19 septembre 2022

85 ans



Madame SCHOEFFEL Madeleine : le 15 juin 2022



Madame HEIL Juliette : le 16 septembre 2022



Madame HICKEL Marie : le 24 octobre 2022



90 ans



Monsieur TREGER Robert : le 9 septembre 2022

95 ans



Madame MAHLER Marie : le 2 avril 2022

NOCES D'OR

Les époux Charles et Christiane HECKMANN,
le 3 juin 2022



NOCES DE DIAMANT

Les époux Frédéric et Hélène SCHORN,
le 20 octobre 2022

Les époux Henri et Hélène ORTH,
le 15 novembre 2022

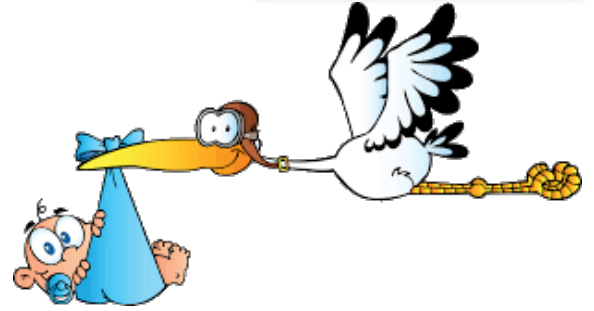


MARIAGE



Alexandre Henry Alphonse ZIRBUS et Marlène Michèle Dominique PETIT le 18/06/2022 à Rott





NAISSANCES

Maximilian Michael Walter GOURHANT né le 19/01/2022 de Jean Michel GOURHANT et Miriam Martina GLASER épouse GOURHANT

Soline BURCKHARDT née le 08/04/2022 de Stéphane BURCKHARDT et Madeline STROHL

Emma Hélène Charlotte GIROLT née le 13/11/2022 de Georges Serge GIROLT et Aurélie, Hélène REYMANN

Sylvain Antoine MARCHAL né le 08/12/2022 de Antoine MARCHAL et Solène Aude LE DANTEC

DECES

HECKMANN Salomé épouse OTT
le 28/01/2022 à Lembach

BECKER Thomas le 14/03/2022 à Rott

EPPELE Suzanne épouse WEINGAERTNER
le 27/03/2022 à Rott

HEMBERGER Pierre le 16/05/2022 à Rott

WOLLANK Rüdiger Günter Paul Robert
le 16/07/2022 à Rott

BASTIAN Marc le 24/07/2022 à Strasbourg

SCHOEFFEL Irma Marie épouse SCHAEFER
le 22/10/2022 à Lauterbourg

CUNTZ André Georges le 28/10/2022 à Haguenau



Nous partageons la peine de toutes les familles

LA LETTRE CYBER *en région Grand Est*



Décembre 2022

La thématique du mois **LES ACHATS EN LIGNE**



Comment vérifier la fiabilité d'un site internet ?

Dans le domaine du web merchandising, l'achat en ligne est la conclusion d'une transaction commerciale opérée via Internet. Les achats dématérialisés ont connu un véritable essor ces dernières années grâce, notamment, à la mise en place de systèmes de paiement sécurisé fiables. Lorsque vous effectuez un achat en ligne, assurez-vous que le site sur lequel vous faites l'achat n'est pas une arnaque. Voici quelques conseils à suivre....

1 / Vérifiez l'identité du vendeur ainsi que sa réputation :

Pour être sûr que le site sur lequel vous souhaitez acheter un produit est fiable, la Direction Générale de la Concurrence, de la consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) recommande « d'entrer le nom du site ou du produit sur un moteur de recherche, éventuellement associé avec le terme arnaque ». Dans les résultats de la recherche, vous pourrez vérifier si d'autres internautes ont déjà eu des mauvaises expériences avec le vendeur.

2 / Vérifiez les mentions légales et les CGV :

Les sites internet ont l'obligation de publier les mentions légales : il vous est ainsi possible de vérifier le nom, la dénomination sociale, l'adresse, les contacts, etc. Il est conseillé également de prendre connaissance des conditions générales de vente qui figurent généralement en bas de la page d'accueil. Vous pourrez avoir accès à un certain nombre de renseignements utiles.

3 / Attention aux offres « alléchantes » :

Faites attention aux offres trop alléchantes. Elles peuvent parfois cacher des arnaques. Même lorsqu'il ne s'agit pas d'arnaque, les vendeurs en ligne affichent parfois des offres très alléchantes, avec notamment de gros rabais, qui ne correspondent pas toujours à la réalité.



• 4 / Méfiez-vous des sites inconnus :

Contrôler les caractéristiques d'un produit acheté en ligne est compliqué puisque vous ne pouvez ni le toucher, ni l'essayer, ni interroger le vendeur. Il vous est donc conseillé de lire attentivement le descriptif du produit.

Dernier conseil : ne vous contentez pas uniquement de la photo !

• 5 / Ne vous fiez pas uniquement aux avis de consommateurs :

Les faux avis positifs sont monnaie courante. Les avis négatifs rédigés par des concurrents peuvent également apparaître.

• 6/ Privilégiez un site français ou européen :

Il est conseillé de choisir un site français ou européen, afin de vous garantir des droits (Rétractation par exemple) que ne garantissent pas les sites installés hors de l'Union Européenne.

PLUS D'INFOS

Vous êtes victime d'une arnaque sur internet :

Quels sont les recours ? Voici un guide pour vous aider :
<https://www.economie.gouv.fr/cedef/recours-arnaque-internet>

Dans le cadre de placements financiers, VÉRIFIEZ avant :

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Un site non gouvernemental existe pour vérifier les sites :

<https://franceverif.fr/>



Région de gendarmerie du Grand Est
LA LETTRE CYBER en région Grand Est

Directeur de la publication : GCA S. OTTAVI
Responsable éditorial : COL A. SCHWEITZER
Rédacteurs : COL A. SCHWEITZER – MDC M. KNOBLOCH
MAJ (ER) WOLFERT

Si vous souhaitez recevoir cette lettre, envoyez un mail à :
arnaud.schweitzer@gendarmerie.interieur.gouv.fr
mathieu.knobloch@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Suivez l'actualité de la gendarmerie :



Portrait : Mégane Hoeltzel



Dans le bulletin de janvier 2019, un article était dédié à Mégane, alors âgée de 16 ans. Elle était présélectionnée afin d'intégrer l'Equipe de France féminine U16.

Que s'est-il passé pour Mégane depuis 2019 ?

Mégane est sélectionnée en Equipe de France féminine U16, elle participe à plusieurs matchs et tournois amicaux.

Ensuite, elle est sélectionnée en Equipe de France féminine U17 puis U18. La participation de l'équipe U17 à l'Euro en Angleterre a été annulé pour cause de COVID.

En parallèle, elle intègre le club de Vendenheim où elle joue avec l'équipe sénior en ligue 2 puis le pôle espoirs à Strasbourg, elle s'y entraîne quotidiennement avec les meilleures féminines du Grand-Est.

Mégane est sélectionnée en Equipe de France féminine U20 en 2022 et participe à la coupe du Monde au Costa Rica. Malgré un très beau parcours, les «bleuettes» sont éliminées par le Japon en quart de finale. Une expérience intense, mais unique pour elle. Durant cette aventure, elle a été soutenue par sa famille et surtout ses parents qui l'ont suivi au Costa Rica afin de la soutenir au plus près et d'assister aux matchs. Elle ne perd pas de vue son objectif professionnel. Depuis 2 ans, elle étudie au CREPS à Strasbourg, afin d'obtenir son BP JEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) et concrétiser son projet : être coach sportif.

Depuis 1 an et demi, Mégane joue au Racing Club de Strasbourg en équipe féminine séniors. A bientôt 20 ans, Mégane espère pouvoir jouer en ligue 1. Une chose est certaine, passionnée de sport, motivée et rigoureuse, elle va continuer sa carrière footballistique.

Nous avons hâte de connaître la suite de sa carrière et nous lui souhaitons réussite et épanouissement.



Vous envisagez de réaliser des travaux ? Quelles sont les démarches à effectuer auprès de la mairie ?

L'extension de votre maison d'habitation ou le changement de vos menuiseries ne nécessitent pas les mêmes formalités au titre du droit des sols. Il est donc important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal afin d'aménager et de construire en toute sérénité.

Selon la **nature** et l'**importance** des travaux à réaliser, il conviendra de déposer soit :

- Un dossier de **déclaration préalable** : la construction d'un abri de jardin d'une surface ou emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m² / la mise en place d'une piscine avec un bassin compris entre 10 m² et 100 m² / la modification de l'aspect extérieur (porte, fenêtres, volets...)
- Une demande de **permis de construire** : la construction d'une maison individuelle d'habitation / d'un immeuble d'habitation / la mise en place d'une piscine avec un bassin supérieur à 100 m² / la construction d'un garage indépendant d'une emprise au sol supérieur à 20 m²
- Une demande de **permis d'aménager** : l'aménagement d'un lotissement à vocation d'habitation avec création de voies, d'espaces ou d'équipements propres au lotissement, communs à plusieurs lots à la charge du lotisseur / la division en vue de construire située dans les abords des monuments historiques]
- Une demande de **permis de démolir** : n'est pas exigé préalablement à la démolition partielle ou totale d'une construction située au sein de la commune de Rott.

Réaliser des travaux sans autorisation, quels risques ?

Construire ou modifier un bâtiment sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable constitue une infraction pénale, passible de sanctions conformément à **l'article L.480-4 du Code de l'urbanisme** :

- Une **amende** comprise entre 1200€ et 6000€ par mètre carrés de surface construite ;
- Si l'infraction est constatée **en cours de travaux**, l'autorité compétente peut ordonner **l'interruption** de ceux-ci ;
- Dans le cadre d'une **procédure pénale**, il pourra être ordonné **la mise en conformité** des lieux ou celle des ouvrages avec les règlements, l'autorisation ou la déclaration en tenant lieu, soit la **démolition des ouvrages** ou la **réaffectation du sol** en vue du rétablissement des lieux dans leur état antérieur ;

La commune de ROTT a adhéré à la mission **Conformité et Contrôle en application du droit des sols (ADS)** de l'ATIP permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement juridique et technique dans la mise en œuvre de la Police de l'urbanisme sur le territoire communal. Cet accompagnement se traduit notamment **par des contrôles réguliers** sur le ban de la commune, suite au dépôt de la Déclaration Attestation l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) et suite à des constats/signalements.

Le document d'urbanisme en vigueur PLUi est disponible ici : <https://www.cc-pays-wissembourg.fr/Fr/Urbanisme/Consulter-PLUi.html>

Liens utiles

- <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>
- <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/N319>
- <https://appli.atip67.fr/guichet-unique/Login/Particulier> (il s'agit du portail de dépose en ligne des demandes d'urbanisme)

LE PARC NATIONAL DES VOSGES DU NORD : LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SUR LE SENTIER DE RANDONNÉE GR53

LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SUR LE SENTIER DE RANDONNÉE GR 53

Ütes* et Fenêtres de paysage pour des randonnées toujours plus accueillantes

Porté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord et dévoilé au printemps 2021, le projet des « Ütes », une inédite gamme de nano-habitats en bois local, est désormais concrétisé. Sur le GR 53, six de ces petites architectures de 5 m² viennent ponctuer l'itinéraire de randonnée. Son liseré rouge reprend le balisage historique de l'itinéraire : le rectangle rouge.

Le maillage de Ütes ponctue la traversée du Massif des Vosges à La Petite-Pierre, Baerenthal, Niederbronn-les Bains, Obersteinbach, Petit Wingen et Rott. Habitants, visiteurs, randonneurs peuvent aller les découvrir ainsi que leur paysage associé.

Les sites, les orientations et les adaptations de la Üte ont été sélectionnés par les communes avec Gabriel Milochau, paysagiste concepteur, Jean-Christophe Brua, architecte du patrimoine et les ateliers Soller de Lupstein. L'immense ouverture des Ütes a été orientée pour offrir aux randonneurs une vue optimale sur la beauté des paysages des Vosges du Nord.

Un ensemble de panneaux d'informations racontant l'histoire locale, permettant de se repérer sur des cartes, de trouver des services, des sites à visiter ou des balades à faire à proximité, a été conçu par les graphistes de Terrains Vagues.

« Source », « Trajectoire », « Ciel », « Balancelle », voilà les charmants patronymes des fenêtres de paysage implantées le long de la traversée du Massif des Vosges, à Climbach, Offwiller, Wimmenau et La Petite-Pierre. Comme un cadrage photo, ces grands portiques sont orientés de façon à révéler nos paysages aux yeux des promeneurs. Chaque œuvre est unique, conçue spécifiquement pour le



site d'implantation. Elles ont été pensées pour s'y installer et y contempler le paysage.

Les sites et les orientations ont été sélectionnés par les communes avec Gabriel Milochau, paysagiste concepteur et Les Nouveaux Voisins, architectes et plasticien, qui ont conçu ces micro-œuvres architecturales. La médiation présente sur chaque œuvre a été conçue par les graphistes de Terrains Vagues. La fabrication a été confiée à l'entreprise Serrurerie Geng. Les aménagements paysagers, à l'entreprise Jardin Gottri.

Le GR®53, itinéraire historique traversant le Massif des Vosges et labellisé en 2019 par le label européen Leading Quality Trail – Best of Europe, s'enrichit donc de nouveaux équipements. C'est une première action du grand projet « Plan de Paysage » dont l'objectif est de rendre plus attractif ce tracé mythique créé en 1897.

+ d'infos sur <https://www.parc-vosges-nord.fr/projet/plan-paysage>
ou utiliser le QR code Plan de paysage



et <https://www.parc-vosges-nord.fr/article/utes-pour-randonneurs-traversee-du-massif-des-vosges>
ou utiliser le QR code Ute





INAUGURATION DE LA ÜTE

L'inauguration de notre Üte à Rott s'est déroulée le dimanche 25 septembre 2022 au lieu-dit Esselforch, l'un des plus beaux points de vue de la commune.

La Üte provient du mot alsacien « Hutte », ces cabanes ont été construites à partir de bois issu des forêts des Vosges du Nord. Elle a été installée à Rott en décembre 2021. Elles sont décorées d'un liseré rouge rappelant la couleur de l'itinéraire rectangle rouge qui traverse le Massif des Vosges, balisé depuis 1987 par le Club Vosgien.

L'objectif principal est de rendre plus attractif le tracé du GR53. Au détour d'une ballade, nous vous invitons à faire une halte près de la Üte pour admirer la très belle vue.

Nous rottois, y sommes peut-être habitués mais en prenant un peu de temps et en fonction de la météo, nous pouvons même apercevoir la cathédrale de Strasbourg.



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

A l'approche de la nouvelle année, c'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous afin de vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année avec vos proches. Ces fêtes nous permettront de vivre de beaux moments de partage et de retrouver nos familles. Je souhaite d'ores et déjà remercier toutes les personnes qui seront mobilisées durant ces fêtes par des missions de service public.

Également, j'ai une pensée pour toutes les personnes qui seront seules, qui sont touchées par une maladie ou endeuillées, ensemble faisons preuve de bienveillance en partageant une présence, quelques mots, un repas avec nos voisins et nos aînés.

Après treize années de mandat au service de ma commune, cette année 2022 a été pour moi l'occasion de découvrir le mandat de députée. L'exercice de ce mandat n'est pas simple tant nous sommes mobilisés à Paris ce qui, à de nombreux moments, me mine en ne me permettant pas de passer plus de temps avec vous.



Membre de la commission des affaires étrangères cela m'a permis d'affermir mon intérêt pour nos enjeux transfrontaliers, cet intérêt est également renforcé par ma présence à l'assemblée parlementaire franco-allemande et par mon mandat de vice-présidente de la délégation auprès du Conseil de l'Europe.

Depuis mon élection, sans relâche, je porte au plus haut ces problématiques qui vous sont importantes et, par exemple, je suis au travail afin que des solutions soient apportées aux difficultés liées à la double-imposition et que les conditions au recours du travail frontalier soient élargies et sécurisées.

Cette année a été marquée par le retour de la guerre en Europe, la guerre hybride que mène la Russie crée des difficultés dans l'approvisionnement des énergies et génère une forte augmentation de leurs prix.

Face à cette situation, nous avons voté en faveur du renouvellement du bouclier tarifaire qui s'appliquera en 2023 et vous protégera en empêchant une augmentation des prix de l'énergie supérieure à 15%; de même que nous avons voté en faveur de la mise en place d'un filet de sécurité qui accompagne financièrement nos collectivités territoriales face à ces hausses de prix.

Par ailleurs, nous avons voté la loi LOPMI qui permet une augmentation importante des moyens destinés à nos forces de police et de gendarmerie afin d'améliorer notre sécurité du quotidien.

Les fêtes à venir et leurs moments de convivialité seront une nouvelle occasion de venir à votre rencontre et d'être à votre écoute, dans nos beaux villages et bourgs-centres du Nord Alsace.

En vous souhaitant de merveilleuses fêtes et une année 2023 pleine de promesses, remplie de douces surprises et de rêves exaucés en pagaille, pour une vraie bouffée de bonheur.

E glückliches neues Jahr und Alles Gute !

Stéphanie KOCHERT

La conseillère régionale

Le mot de la conseillère régionale

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,



L'année 2022 se termine avec son florilège d'éléments marquants qui impactent notre quotidien. Face aux incertitudes et difficultés induites par la pandémie, la guerre sur le continent européen, le réchauffement climatique..., la région mène une politique de protection de ses habitants, de transformation du territoire et d'innovation dans de nombreux domaines.

Avec un taux d'inflation élevé, protéger le pouvoir d'achat de nos concitoyens est une préoccupation majeure de nos orientations budgétaires. Ainsi pour notre jeunesse, la région a fait le choix de ne pas augmenter les transports scolaires, les repas des lycées et d'absorber les surcoûts énergétiques des lycées pour préserver les moyens éducatifs.

Le développement durable est le fil conducteur de toutes nos stratégies régionales. Que ce soit la montée en charge progressive des offres de transport ferroviaires qui passe par plus de 27 millions d'euros engagés par la région sur les quatre lignes d'Alsace du Nord sur la période 2020-2022 pour éviter les ralentissements, ou encore les nombreuses aides apportées aux communes, aux entreprises, aux associations et aux particuliers, notamment pour la rénovation énergétique ou le remplacement du système de chauffage, notre volonté est d'accompagner chacun pour transformer notre région et répondre aux défis énergétiques et climatiques.

La région a également adopté en 2022 un plan pluriannuel « 500 relocalisations » pour dynamiser et renforcer notre tissu industriel et créer des emplois. 90 entreprises ont d'ores et déjà été accompagnées à cet effet et de nombreuses autres entreprises ont bénéficié de l'aide à l'investissement.

En dehors de ses compétences propres, la Région partage, avec les autres collectivités, la compétence culture, sport, promotion des langues régionales, éducation populaire, tourisme... et accompagne de ce fait de très nombreuses structures et associations locales qui sont l'âme de nos territoires.

Pour en savoir davantage, retrouvez l'ensemble des dispositifs d'aides de la Région sur <https://www.grandest.fr/aides/>

Ou contactez-nous à la maison.saverne-haguenau@grandest.fr, tél : 03 88 03 40 80

Je vous souhaite une très belle année 2023, qu'elle soit chaleureuse et remplie de satisfactions

Ich winsch eich e gutes neijes Johr, alles Beschte ùn hauptsalich d'Gesundheit!



Evelyne Isinger - Salmbach

Conseillère régionale, déléguée aux mobilités transfrontalières

evelyne.isinger@grandest.fr



Votre Collectivité européenne d'Alsace

Dotée d'un budget de 2,2 milliards d'euros, la Collectivité européenne d'Alsace, avec ses 80 conseillers d'Alsace et ses 6 500 agents dont 10 Conseillers d'Alsace et 468 agents sur le Territoire Nord Alsace (qui couvre les 5 cantons de Wissembourg, Reichshoffen, Haguenau, Bischwiller et Brumath) est au service de tous les Alsaciens, de tous âges, dans tous les domaines de leur vie.

Notre priorité est de délivrer un véritable Service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous. La CeA a ainsi été lauréate en 2022 d'un prix Territoria d'Or pour la simplification de ces courriers administratifs, car il est important que les citoyens comprennent les décisions qui les concernent. La CeA prend soin des plus fragiles, accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome, engagé et responsable, investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier sûr et performant, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables.

En 2022, nous avons sur notre canton de Wissembourg soutenus la réalisation de 37 km d'itinéraires cyclables à hauteur de 2,5 M€. Nous avons aussi versé 40,6 M€ de prestations individuelles sur l'ensemble du territoire Nord (APA, PCH, RSA).

Premier partenaire des communes, la CeA leur apporte soutien financier et l'expertise de son réseau d'ingénierie pour accompagner les projets structurants et dynamiser le potentiel des territoires d'Alsace. 88,24 M€ d'aides ont ainsi été versés à des partenaires publics et associatifs du territoire Nord en 2021.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et restons à votre écoute pour vous accompagner dans l'amélioration de votre quotidien et de votre cadre de vie.

Stéphanie Kochert et Paul Heintz
Conseillers d'Alsace du canton de Wissembourg

« Mir winsche Ihne àlles güete fir's neje Johr ! »



Conception : Collectivité européenne d'Alsace / Novembre 2022 / Dossier : Yannick Luffroy.

Contact : Collectivité européenne d'Alsace / Place du Quartier Blanc - 67964 Strasbourg Cedex 9
100 avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 COLMAR cedex / www.alsace.eu
Vos élus : paul.heintz.elu@alsace.eu / stephanie.kochert.elue@alsace.eu / Tél. 03 69 49 39 29

RD3 : Section située hors agglomération de Lembach au carrefour RD77

Consistance des travaux :

Travaux de réfection de la section hors agglomération de la RD3 sur une longueur totale de 10 775 m avec la mise en oeuvre d'un tapis d'enrobé et un rechargement des accotements. Ces travaux permettent de restaurer l'étanchéité de la chaussée, de prolonger sa durée de vie et d'améliorer les conditions d'adhérence pour les usagers. Réalisés dans le cadre du programme annuel de grosses réparations par l'entreprise Trabet dans le courant de l'année 2022, ils sont intégralement pris en charge par la Collectivité européenne d'Alsace.

Coût des travaux : 649 000 € TTC

Avant travaux :



Après travaux :



Manifestations locales 2023

29 janvier : marche d'hiver (Comité des fêtes)
 18 février : cochonnailles (FC ROTT)
 4 mars : dampfnüdle (Anim'Actions)
 24-25-26 mars : foire aux vins (Cave vinicole de Cleebourg)
 7 mai : kirwe (FC ROTT)
 14 mai : Waldfescht (Amicale des sapeurs-pompiers de Rott)
 2 juillet : marche vinique (Cave vinicole de Cleebourg)
 6 août : 70ème anniversaire du FC ROTT
 14 juillet : fête du 14 juillet (Comité des fêtes)
 27 août : fête du clocher
 4 novembre : cochonnailles (FC ROTT)
 19 novembre : week-end des saveurs de Noël (Cave vinicole de Cleebourg)

Arrivées et départ

En vertu du droit local Alsace-Moselle, toute personne qui change de domicile, est tenue de faire une déclaration de départ et d'arrivée dans les deux mairies respectives.

Hausse des prix de location de la salle communale et du club house

Pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie, les tarifs de location ont dû être revus à compter du 1er janvier 2023. Ils sont consultables en mairie.

Nouveau défibrillateur à la mairie

Un nouveau défibrillateur semi-automatique a été installé à la mairie car l'ancien était obsolète.
 Merci de prévenir la mairie après toute éventuelle utilisation.

"Les vieux"

Voici un texte envoyé par courrier de la part de madame Germaine BUCHERT, ancienne habitante de Rott :

Je voudrais m'adresser à ceux qui ne veulent pas être appelé des vieux
 Alors que cela choque, comment les désigner à notre époque ?
 Car il faut bien une appellation à ceux de notre génération
 Quelqu'un me souffle les anciens, les anciens ... ça sent un peu le renfermé, la poussière, les antiquités
 On dit aussi les têtes blanches, ça se voit de loin
 Demandez un peu à nos coquettes, j'en vois ici, teintées en blondes ou en brunettes sûrement cette appellation ne leur donne pas satisfaction
 Ont dit aussi les jeunes d'autrefois !
 Il est bien évident, si nous étions jeunes naguère, autrefois avant la guerre, aujourd'hui nous sommes des vieux !
 Non ! Voyez-vous ce qui me met en rage, c'est le terme 3ème âge, ça fait penser à la layette, pourquoi pas au biberon, à la poussette
 Et puis, à bien réfléchir, puisqu'enfin il faut vieillir acceptons faute de mieux, d'être simplement de bons vieux
 Ces mots évoquent la tendresse, les pépés de notre jeunesse
 L'accord si doux des vieux et des petits-enfants
 La vie nous donne généreuse, une longue vieillesse heureuse
 C'est un cadeau gratuit qui n'est pas dû à nos mérites
 Tant de jeunes sont fauchés avant l'âge, malgré leur valeur et leur courage
 Alors chers amis au grand âge, montrons-nous donc un peu plus sage heureux et fiers d'être vieux, car ne vieillit pas qui veut.

Composteur

Merci d'y déposer uniquement les éléments autorisés



DÉCHETS DE CUISINE :
ÉPLUCHURES, FANES,
RESTES DE REPAS,
COQUILLES D'OEUF,
MARC DE CAFÉ,
ESSUIE TOUT...

DÉCHETS DE JARDIN :
FEUILLES, TONTES,
RÉSIDUS DU POTAGER,
TAILLES,
PAILLES ET FOINS...



Le tri des déchets évolue au 1^{er} janvier 2023

Consignes de tri À partir de janvier 2023

LES P'TITS NOUVEAUX
QUI VONT DESORMAIS DANS LE SAC DE TRI

Tous les emballages et les papiers vont dans le bac de tri

Emballages en carton, briques alimentaires et tous les papiers

Emballages en métal même les petits

Bouteilles, flacons et bidons en plastique

Les astuces de tri :

- Les emballages sont à mettre en vrac
- Inutile de les laver, il suffit de les vider
- Pour gagner de la place, aplatissez-les
- Séparez-les pour qu'ils soient triés

Tous les emballages :
Films, sachets, barquettes, blisters, pots de yaourt/ crème...

SMICTOM

Infos Pratiques :

Communauté
de Communes 03 88 05 35 50
www.cc-pays-wissembourg.fr

Ordures ménagères
Accueil du public au siège de la Comcom :
les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Permanences téléphoniques au 03 88 05 35 70
mardi de 9h à 12h30 et jeudi de 14h à 17h30

Sous-Préfecture de Haguenau
2, rue des Sœurs 03 88 63 87 00
sp-haguenau@bas-rhin.gouv.fr

**Gendarmerie
de Wissembourg** 03 88 94 01 02

**Centre Hospitalier
de Wissembourg** 03 88 54 11 11

SMICTOM Nord Alsace 03 88 54 84 00
www.smictom-nord67.com

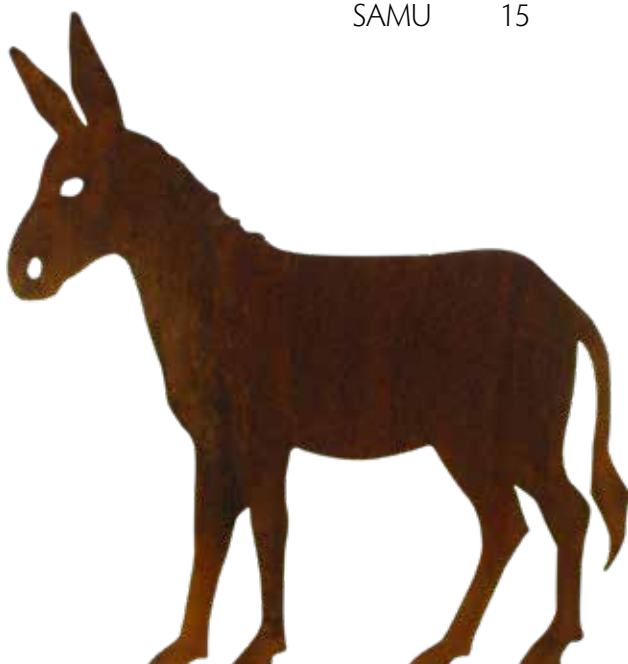
Heures d'ouverture déchèterie de Wissembourg :

Ouverte du mardi au samedi

Horaires d'été : 9h à 11h45 / 14h à 17h15

Horaires d'hiver : 9h à 11h45 / 13h30 à 16h45

URGENCES :	POMPIERS	18
	POLICE	17
	SAMU	15



Heures d'ouverture de la mairie de Rott

Mardi de 17h à 19h
Jeudi de 14h à 16h
Vendredi de 10h à 12h

Permanence Maire-Adjoint

Le mardi de 18h à 20h
ou sur rendez-vous

N° tél. Mairie : 03 88 94 01 86

Adresse courriel : mairie.rott@gmail.com

Site internet : www.rott.fr

Page facebook : "commune de Rott"

